

Droit des patients

Dimension éthique dans la relation avec le patient



OBJECTIFS

Respecter le patient en tant que personne

DUREE – 1 jour

PUBLIC - 12 participants maximum

Tous les agents acteurs de la mise en œuvre de ces droits au sein de l'établissement, clinique, institution. Personnel soignant

COMPETENCES VISEES

- Repérer les fondements du droit de la santé
- Donner le cadre juridique du droit des patients hospitalisés
- Construire la notion juridique de dignité comme principe fondamental de la protection de l'intégrité de la personne humaine
- Interpréter l'expression de la volonté de la personne soignée
- Connaître les dispositifs de substitution du consentement de la personne inconsciente
- Inclure le patient dans le système de santé

PROGRAMME

- Maîtriser les différentes catégories de droit
 - Textes principaux
 - Droits fondamentaux et libertés individuelles en Droit de la Santé
- Démontrer l'information médicale et le consentement en principes du respect de l'autonomie de la personne soignée
 - Droit à l'information et recherche du consentement du patient
 - Le dossier médical
- Respecter la vie privée du patient en reconnaissant cette intimité dans le cadre des soins
 - Contenu, confidentialité, droit au secret
- Adapter le comportement au type de patient – les cas particuliers
 - Les enfants
 - Les personnes âgées
 - Les majeurs sous tutelle
 - La psychiatrie
- Situer le droit des usagers dans le système de santé
 - Les associations d'usagers
 - Les commissions régionales de conciliation et d'indemnisation
 - La commission de relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge

EVALUATION : Analyse des pratiques ; Travaux en sous-groupes et étude de cas apportés par l'intervenant